

*Ségolène Royal*  
*Présidente de la COP21,*  
*Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, chargée des*  
*Relations internationales sur le climat.*

Paris, le 19 novembre 2016

*Ségolène ROYAL a présenté en Conseil des ministres*  
*le bilan de la COP22*

**La 22eme conférence des Parties de la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (COP22), s'est déroulée du 7 au 18 novembre à Marrakech au Maroc.**

Il s'agit d'un succès pour le Maroc qui a organisé un événement de grande qualité.

La France a été unanimement saluée pour la réussite de la COP21 et pour avoir œuvré efficacement afin d'obtenir en un temps record les ratifications qui ont entraîné l'entrée en vigueur de l'accord de Paris. Le maintien de l'engagement français a été souhaité afin d'assurer la montée en puissance des coalitions mises en place lors de la COP21 et déployées à la COP22.

Dans le contexte de l'élection américaine, la COP22 a témoigné de l'engagement au plus haut niveau en faveur de la coopération internationale dans ce domaine. Irréversibilité, détermination, mobilisation ont été les maîtres mots des prises de parole.

Les acquis de la COP22 sont les suivants :

**Appliquer rapidement l'Accord de Paris**

111 pays ont désormais ratifié l'Accord de Paris. Ils représentent plus de 77 % des émissions de gaz à effet de serre mondiales. L'entrée en vigueur de l'Accord de Paris le 4 novembre a permis de tenir la première conférence

des Parties à l'Accord de Paris.

Les travaux sur les décisions d'application de l'Accord de Paris ont été engagés : plus de 20 décisions devront être adoptées, et la réunion de Marrakech a permis de bien organiser le calendrier et le travail de préparation de ces décisions.

Les premiers échanges sur la transparence, le bilan mondial, les contributions nationales, les mécanismes de marché ont été constructifs, et ont permis de clarifier les objectifs.

L'objectif de la France est d'avancer au plus vite vers l'adoption des décisions dès l'an prochain et jusqu'en 2018, avec deux ans d'avance sur le calendrier initialement envisagé.

### **Renforcer et améliorer les contributions nationales**

Les engagements des Etats se sont renforcés : le Président de la République a annoncé l'engagement de la France pour atteindre la neutralité carbone en 2050 ; plusieurs pays – Allemagne, Etats-Unis d'Amérique, Canada et Mexique – ont présenté des stratégies de réduction de leurs émissions à l'horizon 2050.

Le soutien aux pays en voie de développement pour la réalisation de leur contribution s'est renforcé : la France a rejoint le Partenariat pour la mise en oeuvre des contributions nationales (NDC Partnership) et l'Agence française de développement a annoncé la mise en place d'une facilité d'appui pour un montant de 30 millions d'euros.

### **Confirmer les engagements financiers**

La feuille de route qui confirme la mobilisation de 100 milliards de dollars par an pour le climat par les pays développés a permis de renforcer la confiance.

Le débat porte désormais sur les outils de gestion de l'ensemble des flux financiers, publics et privés, à orienter vers l'économie bas-carbone. Le travail se poursuivra pour faciliter l'accès aux financements pour tous les pays, notamment pour l'Afrique et les plus vulnérables.

La France a confirmé ses engagements globaux jusqu'en 2020 :

- porter de 3 à 5 milliards d'euros en 2020 les financements annuels pour le climat ;
- tripler ses engagements en faveur de l'adaptation pour atteindre au moins 1 milliard par an en 2020.

**Ségolène ROYAL a signé plusieurs partenariats:**

La COP22 a été l'occasion de progresser sur les alliances et coalitions de l'agenda de l'action, portées par la société civile au côté des Etats, et lancées à la COP21. Ségolène ROYAL a notamment signé :

- la convention de partenariat avec la Banque africaine de développement pour soutenir le développement des énergies renouvelables en Afrique (AREI) et financer son unité de mise en œuvre ; le rapport de la Présidente de la COP21 sur les 240 projets est ainsi lancé ;
- les statuts de l'Alliance solaire internationale, et le lancement des projets de pompe à eau solaire ;
- l'engagement de 10 millions d'euros au fonds de l'initiative CREWS qui porte sur le développement de systèmes d'alerte précoce aux catastrophes naturelles ;
- l'alliance pour la géothermie ;
- les partenariats sur la gestion de l'eau ;
- les initiatives sur les actions femmes et climat.

Ségolène ROYAL a confirmé son engagement pour renforcer le lien entre océan et climat par :

- la protection des aires marines et la publication du décret d'extension de la réserve naturelle nationale des terres australes françaises ;
- la coalition entre les sacs plastiques et déchets plastiques avec Monaco et le Maroc ;
- la préparation d'un projet porté par le Fonds pour l'Environnement mondial pour soutenir le projet sur le risque côtier en Afrique de l'Ouest ;
- le Plan pour la Méditerranée avec 4 nouvelles initiatives pour développer les connaissances scientifiques sur la région, accélérer les investissements dans l'assainissement des eaux usées et lutter contre les pollutions chimiques, renforcer les aires marines protégées et progresser dans l'utilisation des solutions basées sur la nature pour protéger nos littoraux ;
- le lancement, avec l'Australie, d'un nouveau plan d'action de sauvegarde des récifs coralliens, des mangroves et des herbiers.

La Présidente de la COP21 restera pleinement engagée dans le processus de négociation des règles de l'Accord de Paris et dans l'application de l'agenda de l'action. La France gardienne de cet accord apportera un soutien politique, technique et financier à ce processus, pour qu'il aboutisse dans le respect de la lettre et de l'esprit de l'Accord de Paris. Elle répondra à toutes les demandes d'appui diplomatique pour que les tentatives de ralentir ou de remettre en cause le combat pour le climat ne puissent prospérer.

